

## Gers 2040 : des territoires, un avenir !

« Gers 2040 : des territoires un avenir ! » c'est le titre de la campagne participative, qui tout comme en 2019, a été organisée par le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne pour donner l'occasion aux élus du SCoT d'inviter les habitants à participer à l'écriture du futur de leur quotidien. Cette fois-ci, il s'agissait d'échanger sur les leviers permettant de concrétiser le projet de territoire des 397 communes auquel ils avaient contribué il y a deux ans.

Cette campagne s'est déroulée du 1er octobre au 26 novembre 2021 autour d'une série de 13 réunions publiques d'information et d'échange (une par intercommunalité) et de 3 ateliers participatifs portant sur les moyens d'inscrire le territoire dans le changement de modèle d'aménagement que les élus ont imaginé, au service des habitants, dans le projet de SCoT.

Cette 2ème édition de la campagne participative avait plusieurs objectifs. D'abord, permettre à tout un chacun de prendre connaissance et de s'appropriier les avancées de l'élaboration du SCoT de Gascogne engagée depuis 2017, puis à travers le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) d'appréhender le changement de modèle d'aménagement nécessaire pour répondre aux enjeux du territoire.

Les échanges variés ont, cette fois encore, fait émerger des éléments notables par rapport aux dispositions initiales. Ils ont été portés à la connaissance des élus, ont alimenté les débats et ont fait l'objet d'arbitrages. Les éléments retenus sont ceux qui permettaient de renforcer ou compléter le projet de SCoT.

### Ce qu'il faut retenir de cette deuxième édition de la campagne participative

Malgré la complexité de l'exercice, les participants ont compris le rôle du DOO. Ils sont allés jusqu'à demander à ce qu'il soit plus contraignant, et qu'il s'appuie davantage sur l'enjeu du changement climatique pour décliner les différents leviers. Ils ont également insisté sur l'importance de la dimension humaine qui ne doit pas être occultée par la dimension technique.

Cette campagne a non seulement permis de conforter les élus dans leurs choix de leviers, mais a également donné lieu à des évolutions du projet. En effet, les échanges sont venus pointer des appréhensions principalement liées à des incompréhensions qui ont donc été levées par de la réécriture. Les évolutions se sont également traduites par de nouvelles règles : 1 prescription et 3 recommandations qui ont été adoptées par les élus du SCoT pour enrichir leur projet.

### Les réunions publiques

Du 1er octobre au 26 novembre 2021, les 13 intercommunalités membres du Syndicat mixte ont chacune accueilli une réunion publique.

Organisées en collaboration avec le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne,



En savoir + :

[www.scotdegascogne.com](http://www.scotdegascogne.com)

elles ont réuni un public varié d'habitants, d'élus, de représentants d'association, d'institutions et ont compté entre 10 et 60 personnes soit environ 350 personnes au total. Chaque réunion a été pilotée par le Président Hervé LEFEBVRE et deux membres du bureau dont un de l'intercommunalité accueillante. Ils ont porté, expliqué et échangé sur le projet et sur les leviers de mise en œuvre qui exigent un changement de posture vis-à-vis de l'aménagement.

Toutes les réunions ont permis de recontextualiser le travail d'élaboration du SCoT de Gascogne en expliquant cet outil d'aménagement stratégique et la démarche engagée pour le construire, qui va du diagnostic pour comprendre le territoire, en passant par le projet politique (PADD) pour le projeter à 2040, au DOO pour concrétiser cette vision d'avenir. Le PADD du SCoT de Gascogne est ambitieux et exigeant puisqu'il demande à tous les acteurs de l'aménagement de modifier leur façon d'aménager les territoires. De ce changement de paradigme, dépend sa réussite et c'est à travers le DOO, que les élus du SCoT, délégués des 13 intercommunalités représentant 397 communes du Gers, donnent des moyens de développer et d'aménager autrement ce vaste territoire. Aussi, les temps d'échange de la campagne participative, ont été porteurs de questionnements comme l'articulation du SCoT et des autres schémas dédiés à des politiques publiques d'autres collectivités (SRADDET, SAGE...), la déclinaison des objectifs nationaux de production d'énergie photovoltaïque sur le territoire du SCoT..., d'inquiétudes comme la capacité de développement des petites communes, la compatibilité des documents de planification locaux..., de souhaits comme des aménagements cyclables, la rénovation des centres-bourgs, l'évolution de posture et de pratique des acteurs de l'aménagement pour faire face aux enjeux liés au changement climatique ...

En parallèle des réunions publiques, tout comme en 2019, une exposition, enrichie d'une information dédiée au changement de modèle d'aménagement, venait compléter les informations sur la campagne participative, le SCoT, les chiffres clés et les acteurs du SCoT de Gascogne.

### Les 3 ateliers

Organisés au siège du Syndicat mixte les 22, 24 et 25 novembre 2021, ils ont réuni une dizaine de participants par session durant 3h. L'objectif était d'enrichir le travail déjà réalisé par les élus. À partir de leur expérience du quotidien, les participants ont partagé leur vision sur les évolutions nécessaires des pratiques liées notamment à l'habitat, l'eau, l'énergie, la mobilité ou la consommation.

Pour ce faire, le Syndicat avait mis à leur disposition plusieurs documents leur permettant d'appréhender le contexte, le projet, les leviers du changement de modèle inscrits dans le DOO. Aussi, dans un premier temps les participants ont été en mesure de faire des retours sur la première version du DOO et d'indiquer les améliorations qui, à leur sens étaient à envisager. Dans un deuxième temps ils ont pu formuler et hiérarchiser des prescriptions et des recommandations complémentaires. Leurs interventions portaient également sur la mise en œuvre prenant ainsi en compte le projet de SCoT dans toute sa dimension.

De nombreux sujets ont été identifiés pour faire l'objet de nouvelles règles dans le DOO. Quand ils n'étaient pas déjà traités à la hauteur des attentes des participants, ils sont venus enrichir la batterie des leviers déjà retenus.

### Zoom les résultats des ateliers

#### Le DOO

Trame noire, réduction des GES ; lutte contre le changement climatique; décarbonation des logements, maillage des pistes cyclables ; alternatives à la mobilité scolaire ; rapprochement des emplois et de l'habitat; cadencement, cohérence et interconnexion entre modes de déplacement ; gestion des haies, constituent une liste non exhaustive des sujets et leviers discutés. Les propositions ont été analysées et présentées aux élus du SCoT : 1 nouvelle prescription (articulation entre renouvellement urbain et nature en ville / les îlots de fraîcheur) et 3 recommandations (désimperméabilisation, l'adressage dans toutes les communes, coexistence de plantations et des réseaux).

#### La mise en œuvre

Pour les participants la mise en œuvre du SCoT de Gascogne à travers divers projets d'urbanisme nécessite que les collectivités y dédient des moyens. Il leur paraît intéressant de s'appuyer sur les citoyens car c'est eux qui en ont l'usage. Par exemple, ils sont en capacité de porter des messages en lien avec le changement de modèle, d'enrichir des réponses à des appels à projet, les choix d'implantation de grands équipements. Leur expertise du quotidien leur permet de travailler des solutions de mobilité adaptées. Ils font d'une monnaie locale et de la mutualisation des leviers du changement de modèle.